



Sélection aux Championnats de France

Règlement Sportif 2016

AVENANT N°1 :

Cet avenant concerne les modalités de sélection au Championnat de France Minime 2016 et le calendrier pour la série Optimist.

Cet avenant modifie le règlement :

A - MODALITES DE SELECTION:

Les épreuves sélectives se dérouleront entre **le 20 février et le 29 mai 2016.**

Les sélections se feront sur le classement cumulé des points des classements généraux des épreuves suivantes :

- ⊖ **3 SL (grade 5A)** minimums et **6 SL** maximums
 - Des épreuves sélectives de ligue
 - Une des sélectives de ligue pourra être courue hors ligue 07 (en accord de la ligue organisatrice)
- ⊖ **1 SIL (grade 4) 14,15 et 16 mai à Saint Suliac (CN Rennes)**
 - Le classement sélectif se fera par extraction des coureurs ligériens de chaque SIL, sans re-calcul des points.
- ⊖ **Une Coupe Régionale Pays de la Loire (grade 5A)**
 - Cette Coupe Régionale servira de sélective de ligue pour tous les supports.
 - Cette Coupe Régionale servira aussi de sélective directe sur cette seule épreuve (25% du quota de places ligue), pour les séries ayant au moins 4 places accordées (sauf pour la série Optimist : Aucune sélection directe).
 - Sur cette seule épreuve, un coureur ne pourra prétendre à ces places que s'il n'est pas déjà sélectionné lors du classement final des sélectives de ligue.
 - Dans le cas où la Coupe Régionale est annulée, ces places qualificatives seraient automatiquement redistribuées sur le classement du Championnat de Ligue

Les candidats sélectionnés doivent avoir en plus la validation de la commission du département voile légère.

G - DATES ET LIEUX DES EPREUVES SELECTIVES :

Epreuves sélectives Minimales (Solitaire)

Optimist : Minimales (garçons / filles)

Optimist :

SL 1 : 05 mars 2016 (CN Pornic)

SL 2 : 19 mars 2016 (CNBPP)

SIL 2 : 14, 15 et 16 mai 2016 (CN Rennes. Saint Suliac)

SL 3 : 22 mai 2016 (CVGV)

SL 4 : 28-29 mai – Coupe Régionale.

Rappel :

Le paragraphe « E » du règlement n'est pas modifié.

Le résultat obtenu sur la SIL ne pourra donc être retiré du classement final des sélections.

Le Président de la Commission Sportive :
Jean-François CLODIC